

28.05.2001 – 11:13 Uhr

23 mai 2001: Assemblée générale de MediData AG, Lucerne

Lucerne (ots) -

Santé: la nécessité de coopérer, de promouvoir la transparence et d'échanger des données

La technologie de l'information ne peut plus être dissociée de la santé. Les demandes d'un échange de données plus sûr, plus normalisé et plus rationnel à l'intérieur des systèmes de santé et d'assurance se font plus pressantes. La communication entre les prestataires, tout comme avec les assureurs, doit être améliorée et intensifiée. Davantage de transparence et une amélioration de l'échange entre les prestataires de santé recèlent un énorme potentiel de rationalisation et peuvent entraîner une réduction des coûts. Tels furent les thèmes abordés par différents prestataires à l'occasion de l'assemblée générale de MediData AG.

Le transfert électronique des données et des factures a le vent en poupe

Pour MediData AG, l'an 2000 a été des plus satisfaisants. Le transfert électronique des factures au format UN/EDIFACT, qui a fait ses preuves, a enregistré un accroissement de 58 % par rapport à l'année précédente. Au total, 2,3 millions de factures transmises électroniquement par des prestataires de santé aux organismes d'assurance maladie, ont transité par MediData. Non seulement le transfert électronique permet de supprimer les frais administratifs (impression, port, expédition, mises en demeure), le traitement des factures standardisées par les assureurs est aussi considérablement accéléré grâce à l'envoi et au transfert des données par voie électronique. Ainsi, les prestations sont également payées plus rapidement à ceux qui les fournissent. Mais les données électroniques du système de santé ne peuvent faire l'objet d'un traitement rationnel que si l'ensemble des partenaires s'entendent sur un format de données - un standard - commun. Ce n'est qu'en utilisant ce standard - un langage commun en quelque sorte -, que tous les intervenants du secteur de la santé peuvent s'entendre. C'est la raison pour laquelle, l'an dernier, la société MediData AG a mis au point et défini le nouveau format XML pour la facturation électronique et les autres documents avec l'ensemble des partenaires du secteur de la santé. Ce nouveau standard sera validé cet été.

Des prestataires favorables à la coopération plutôt qu'à la confrontation

A l'occasion de l'assemblée générale de MediData AG, le docteur Urs Keller, président du Conseil d'administration du réseau de médecins PizolCare AG, a plaidé en faveur d'un renforcement de la coopération dans le domaine de la santé. Une plus grande transparence et un échange de données plus satisfaisant permettrait d'optimiser l'ensemble du processus de prise en charge, ce qui, non seulement, bénéficierait aux patients, mais aurait aussi des répercussions positives en termes de coûts et de qualité (par exemple, il y aurait moins d'examen redondants). Le docteur Keller a répété qu'un médecin ne pouvait faire de la "gestion de la santé" que s'il parvenait à avoir une vision globale des étapes du traitement de son patient et donc de l'ensemble des coûts du traitement - tout ceci étant soumis au préalable à l'accord du patient. C'est la raison pour laquelle de plus en plus de médecins se constituent en réseaux. La relation praticien à praticien gagne ainsi en importance, de même que la relation active avec les organismes d'assurance maladie et les différents établissements.

Le docteur Gert Risch du laboratoire médical Dr. Risch a démontré de façon concluante les économies réalisées par son laboratoire grâce au transfert électronique des factures. Le seul envoi électronique des factures permet à son institut d'économiser (en personnel et en matériel) au minimum CHF 4,30 par facture.

L'attitude des prestataires et des organismes d'assurance maladie, qui se renvoient constamment la balle, empêche d'apporter des solutions constructives, ajoute Beat Huber de la clinique Pyramide am See de Zurich. Pour cet établissement, l'échange et la coopération avec les organismes d'assurance maladie ne constituent pas une nouveauté. L'instauration d'une relation de confiance dans un esprit de partenariat et une transparence totale des coûts et des prestations pour tous les participants sont, pour la clinique Pyramide, des piliers essentiels pour une coopération réussie avec les organismes d'assurance maladie. Les cas de coopération avec les assureurs, qui fonctionnent bien depuis des années, donnent raison à Huber.

Pour Peter Amherd, de Vitodata AG, le plus gros fournisseur de logiciels pour cabinets médicaux de Suisse, outre la nécessité de créer un climat de confiance mutuelle, avoir une langue commune est une condition préalable essentielle pour un échange de données couronné de succès. Il ne s'agit pas que chaque prestataire développe ses propres standards à partir de solutions logicielles (centres de clearing et sociétés de logiciels) et que, par voie de conséquence, l'entente entre les différents intervenants du système de santé se détériore. Pour Amherd, un standard commun est un "must". Car, au bout du compte, aussi bien pour les prestataires que pour les assureurs, il s'agit avant tout du patient. Or, celui-ci doit pouvoir recevoir des soins optimaux, moyennant un coût aussi supportable que possible. Selon le docteur Keller, au sein du système de santé, la solution est donc une communication passant par un nud d'interconnexions commun: un nud accepté par l'ensemble des partenaires du système de santé.

Grâce à MediPORT: le développement de grande envergure du transfert électronique de données

MediPORT est la nouvelle plate-forme de communication pour Internet de MediData AG. Elle permet un échange standardisé de données entre les différents prestataires de santé et organismes d'assurance maladie. C'est là qu'intervient le nouveau format de données XML, auquel tous les intervenants du système de santé ont participé. MediPORT permettra un développement de grande envergure du transfert électronique des données et des factures dans le système de santé. Des estimations indiquent qu'à l'avenir, 60 % environ des factures du système de santé seront transférées par voie électronique. Sur un total de 45 millions de factures, quelque 27 millions pourraient donc être envoyées et traitées électroniquement. Outre les factures, MediPORT permettra aussi la transmission d'autres documents de nature médicale.

MediData AG est une société de prestataires et d'organismes d'assurance maladie appartenant au système de santé suisse. Cette société aspire à un échange électronique standardisé des données dans le secteur de la santé. MediData propose les modules logiciels et les prestations de services nécessaires à un transfert sécurisé des données.

Contact:

Giorgio Mini, directeur de MediData AG
E-mail: giorgio.mini@medidata.ch
Tél. +41 41 368 21 24, mobile +41 79 636 50 06

[004]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002175/100007671> abgerufen werden.